

« Lycéens et apprentis au cinéma » en Champagne-Ardenne 2010-2011

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES A conserver

LES ENGAGEMENTS DE L'ORCCA

DOCUMENTS PEDAGOGIQUES

L'Orcca met à disposition de chaque enseignant, au cours du mois d'octobre :

- **une affiche** ;
- **un calendrier de circulation des copies de films** ;
- **un calendrier des prévisionnements** ;
et pour chacun des films :
- **un dossier enseignant** ;
- **un document élève** ;
- **une fiche d'exercices**.

PREVISIONNEMENTS

L'Orcca organise une **séance de prévisionnement** dans chaque département pour chacun des films, qui s'organise autour de la projection du film et d'un temps d'échange avec un professionnel de l'image.

En complément, le **Rectorat** de l'Académie de Reims organise **des journées de formation**.

INTERVENTIONS EN CLASSES

Chaque enseignant peut faire bénéficier ses élèves d'**interventions pédagogiques** dont le **coût est pris en charge** par l'Orcca.

D'une durée de **deux heures**, ces interventions réalisées en temps scolaire sont animées par des professionnels de l'image, partenaires de l'opération.

Pour les Ardennes et la Marne : **Frédéric Voulyzé**
- TELE CENTRE BERNON – EPERNAY (51) - 03 26 54 25 95 - 06 12 45 63 09 -
telecentrebernon@wanadoo.fr.

Pour l'Aube : **Michel Bach** - 10 200 Z'IMAGES (10)
- 03 25 27 74 40 - 06 89 77 55 20 -
m.bach@10200zimages.fr.

Pour la Haute-Marne : **Ermeline Le Mézo** -
AUTOUR DE LA TERRE (52) - 03 25 88 07 34 - 06 64 85 47 34 -
centredesrives@club-internet.fr.

LES ENGAGEMENTS DE L'ETABLISSEMENT

RELAIS DE L'OPERATION

Le **coordinateur relais de l'opération** (professeur ou documentaliste) fait le lien entre les enseignants inscrits, les salles de cinéma et l'Orcca. Ses coordonnées doivent être transmises à l'Orcca au moment de l'inscription.

COÛT

Chaque séance de projection donne lieu au versement à l'exploitant de la salle de cinéma d'une **participation de 2,50 euros par film et par élève**. Les séances sont gratuites pour les enseignants et encadrants.

PROJECTIONS AU CINEMA

Toute classe inscrite au dispositif doit nécessairement assister à la projection des **trois films sélectionnés** (un film par trimestre). La personne relais de l'opération prend **contact avec l'exploitant** afin de fixer le plus rapidement possible les séances.

Les projections démarrent **après les vacances de la Toussaint**.

Afin d'offrir aux lycéens les **meilleures conditions d'accueil et de projection**, l'**effectif ne doit pas dépasser 150 élèves par séance**.

Tout incident survenu lors des projections **doit être signalé** à l'Orcca.

Coordination

ORCCA - Sophie Bousseau - chargée de mission cinéma
33 avenue de Champagne – 51200 Epernay
tél : 03 26 55 78 17 - fax : 03 26 55 92 16
sophie.bousseau@orcca.fr



Avec le concours du Rectorat de l'Académie de Reims et des salles de cinéma participant à l'opération

